



Demande de renseignements concernant un litige entre mon formateur

Par **christellem**, le **17/10/2016 à 12:25**

bjr je voudrai savoir comment faire car j ai un probleme de sante et je ne peux plus actuellement suivre ma formation or on me demande de payer et financièrement je ne sais pas quoi faire???rndois je payer ou alors arreter net le paiement de mes cotisations pour ma formation avec le centre europeen que je ne peux pas payer pour le moment

Par **Visiteur**, le **17/10/2016 à 15:54**

Bonjour,rnVotre contrat ne prévoit-il pas des cas de force majeure ?

Par **morobar**, le **17/10/2016 à 18:05**

Bonsoir,rnEn fait il importe peu que le contrat prévoit ou non la force majeure, elle est de droit.rnMais la maladie est rarement un cas de force majeure, sauf si elle constitue un fait nouveau et un handicap pour la profession visée par la formation en question.